

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Mars 2011

**Présents** : Mmes Denise L'HERMITTE - FORMENTI Jacqueline - SAUTHON Nathalie  
MM. GRIMALDI Christian- VAQUETTE Jean -Maurice VANSCHÉEUWYCK – Jean  
Louis DALLARI - M. HERMET Daniel

**Procuration de** M. KAY Stephen à Mme Nathalie SAUTHON

**Absent non excusé** : M. Michel FORTUNE

**Secrétaire de séance** : Mme Jacqueline FORMENTI

## 1°) - Approbation du procès verbal de la séance du 21 février 2011

*M. le Maire donne lecture de la délibération.*

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont informés, qu'à ce jour aucune remarque n'est parvenue.

**Il est proposé à l'assemblée de délibérer afin**

- D'APPROUVER le procès verbal de la séance du 21 février 2011 tel que rédigé à ce jour.

**VOTE : UNANIMITE**

## 2°) - Adoption du Compte Administratif 2010 Eau & Assainissement

*M. Jean VAQUETTE donne lecture de la délibération.*

Le présent rapport a pour principal objectif d'adopter le Compte Administratif et Compte de Gestion 2010 « Eau & l'Assainissement ».

Les deux documents présentent des montants similaires, ils peuvent se résumer comme suit :

### **SECTION D'EXPLOITATION**

<b>Dépenses d'exploitation</b>	<b>Montants</b>	<b>Recettes fonctionnement</b>	<b>Montants</b>
011 - Charges à caractère général	503,92	70 - produits des services	61 445,54
012 - Charges de personnel et ass.	*0,00	73 - Impôts et taxes	
014 - Atténuation de produits	*0,00	74 - Dotations & participations	6 203,15
65 - Autres charges de gest. Cour.	38 031,00	75 - Autres produits gest. Cour.	
		013 - Atténuation de charges	

66 - Charges financières	47,62	76 - produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	*0,00	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements		78 - Reprise sur amort et provisions	
022 - Dépenses imprévues Fonct.			
023 - Virement à la sect. d'invest.		72 - Travaux en régie	
042 - Op. ordre en sections	24 417,88	042 - Op. ordre en sections	3 554,00
043 - Op. ordre intérieur de section		043 - Op. ordre intérieur de section	

<b>Total dépense</b>	<b>63 000,42</b>	<b>Total recette</b>	<b>71 202,69</b>
Solde de l'exercice		<b>8 202,27</b>	

002 - Résultat reporté ou anticipé		002 - Résultat reporté ou anticipé	6 840,15
<b>Total (réalisation + reports)</b>	<b>63 000,42</b>	<b>Total (réalisation + reports)</b>	<b>78 042,84</b>
Solde à reporter		<b>15 042,42</b>	

Restes à Réaliser N	*0,00	Restes à réaliser N	*0,00
<b>Total (cumulé + RAR)</b>	<b>63 000,42</b>	<b>Total (cumulé + RAR)</b>	<b>78 042,84</b>
Résultat cumulé		<b>15 042,42</b>	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses investissements	Montants	Recettes investissement	Montants
20 - Immobilisations incorporelles		13 - Subventions d'investissement	109 560,00
204 - subv. équipt versées		16 - Emprunts & dettes assimilées	
21 - Immobilisations corporelles		20 - Immobilisations incorporelles	
22 - immobilisations reçues en affec.		21 - Immobilisations corporelles	
23 - Immobilisations en cours Opérations d'équipement (Total)	29 659,02	22 - immobilisations reçues en affec.	
		23 - Immobilisations en cours Opérations d'équipement (Total)	
10 - Dotations fonds divers réserves			
13 - Subventions d'investissements		10 - Dotations Fonds divers Réserves	
16 - Remboursement d'emprunt	273,93	1068 - Dotations fonds divers réserves	69 586,00
020 - Dépenses imprévues Invest.		27 - Autres immos financières	
040 - Opérations d'ordres en sections	3 554,00	021 - Virement de la sect. Fonct.	
041 - Opérations patrimoniales		040 - Opérations d'ordres en sections	24 417,88
		041 - Opérations patrimoniales	

<b>Total dépense</b>	<b>33 486,95</b>	<b>Total recette</b>	<b>203 563,88</b>
Solde de l'exercice		<b>170 076,93</b>	

001 - Résultat reporté ou anticipé	81 407,47	001 - Résultat reporté ou anticipé	203 563,88
<b>Total (réalisation + reports)</b>	<b>114 894,42</b>	<b>Total (réalisation + reports)</b>	<b>203 563,88</b>
Solde à reporter		<b>88 669,46</b>	

Restes à Réaliser N	81 297,00	Restes à réaliser N	16 000,00
<b>Total (cumulé + RAR)</b>	196 191,42	<b>Total (cumulé + RAR)</b>	219 563,88

Résultat cumulé

**23 372,46**

**Il est proposé à l'assemblée de délibérer afin**

**D'APPROUVER** le Compte Administratif et Compte de Gestion 2010 « Eau & l'Assainissement » tel que présenté ci-dessus.

**VOTE : UNANIMITE**

### **3°) - Affectation du résultat 2010 - Eau & Assainissement**

*M. Jean VAQUETTE donne lecture de la délibération.*

Conformément à l'article L.2311-5 du CGCT il convient de procéder à la reprise totale du résultat de l'exercice précédent.

Vu la délibération n°2010-18 du 22 mars 2010 relative à l'adoption du budget primitif 2010 Eau & Assainissement,

Vu la délibération n°2010-67 du 15 novembre 2010 relative à l'adoption de la DM n°1 Eau & Assainissement,

Vu la délibération n°2010-77 du 20 décembre 2010 relative à l'adoption de la DM n°2 Eau & Assainissement,

Vu la délibération n°2011-02 du 29 mars 2011 relative à l'adoption du compte administratif 2010 Eau & Assainissement,

**Il est proposé au Conseil d'Administration de délibérer afin**

- **D'APPROUVER** la reprise du résultat 2010 au compte R002 tel que présenté ci-dessous.

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Résultat de l'exercice N-1	8 202.27
R002 Résultat de l'exercice antérieur	6 840.15
Résultat à affecter	15 042.42
Report en fonctionnement R002	15 042.42
Solde d'exécution N-1	88 669.46
Solde RàR N-1	-65 297.00
Excédent de financement	23 372.46
Affectation en réserves R 1068	0.00

- **L'ADOPTION** de la décision modificative n°1 joint à la présente.

**VOTE : UNANIMITE**

## 4°) - Adoption du Compte Administratif 2010 Communal

M. Jean VAQUETTE donne lecture de la délibération.

Le présent rapport a pour principal objectif d'approuver le Compte Administratif et Compte de Gestion 2010 « Communal ».

Les deux documents présentent les mêmes montants, Ils peuvent se résumer comme suit :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Montants</b>	<b>Recettes fonctionnement</b>	<b>Montants</b>
011 - Charges à caractère général	380 874,22	70 - produits des services	93 098,79
012 - Charges de personnel et ass.	472 375,39	73 - Impôts et taxes	445 163,79
014 - Atténuation de produits	*0,00	74 - Dotations & participations	345 323,67
65 - Autres charges de gest. Cour.	51 159,03	75 - Autres produits gest. Cour.	44 412,97
		013 - Atténuation de charges	34 261,13
66 - Charges financières	14 317,52	76 - produits financiers	*0,00
67 - Charges exceptionnelles	23 260,55	77 - Produits exceptionnels	15 531,51
68 - Dotations aux amortissements		78 - Reprise sur amort et provisions	14 036,53
022 - Dépenses imprévues Fonct.			
023 - Virement à la sect. d'invest.		72 - Travaux en régie	
042 - Op. ordre en sections	2 406,34	042 - Op. ordre en sections	*0,00
043 - Op. ordre intérieur de section	*0,00	043 - Op. ordre intérieur de section	*0,00

**Total dépense**

899 393,15

**Total recette**

991 828,39

Solde de l'exercice 92 435,24

002 - Résultat reporté ou anticipé		002 - Résultat reporté ou anticipé	170 401,08
<b>Total (réalisation + reports)</b>	899 393,15	<b>Total (réalisation + reports)</b>	3 464,14

Solde à reporter 266 300,46

Restes à Réaliser N	13 728,00	Restes à réaliser N	41 344,00
<b>Total (cumulé + RAR)</b>	913 121,15	<b>Total (cumulé + RAR)</b>	1 207 037,61

Résultat cumulé 293 916,46

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses investissements</b>	<b>Montants</b>	<b>Recettes investissement</b>	<b>Montants</b>
20 - Immobilisations incorporelles	729,56	13 - Subventions d'investissement	177 971,58
204 - subv. équipt versées	53 000,00	16 - Emprunts & dettes assimilées	
21 - Immobilisations corporelles	4 213,51	20 - Immobilisations incorporelles	
22 - immobilisations reçues en affec.		21 - Immobilisations corporelles	

23 - Immobilisations en cours Opérations d'équipement (Total)	137 210,12	22 - immobilisations reçues en affec.	332,67
		23 - Immobilisations en cours Opérations d'équipement (Total)	
10 - Dotations fonds divers réserves		16 - Emprunts & dettes assimilées	
13 - Subventions d'investissements		10 - Dotations Fonds divers Réserves	67 254,00
16 - Remboursement d'emprunt	20 451,85	1068 - Dotations fonds divers réserves	
165 Dépôts et cautionnement		165 Dépôts et cautionnement	182,17
020 - Dépenses imprévues Invest.		27 - Autres immos financières	
040 - Opérations d'ordres en sections		021 - Virement de la sect. Fonct.	
041 - Opérations patrimoniales		040 - Opérations d'ordres en sections	2 406,34
		041 - Opérations patrimoniales	

**Total dépense**

215 605,04

**Total recette**

248 146,76

Solde de l'exercice 32 541,72

001 - Résultat reporté ou anticipé		001 - Résultat reporté ou anticipé	182 042,16
<b>Total (réalisation + reports)</b>	215 605,04	<b>Total (réalisation + reports)</b>	430 188,92

Solde à reporter 214 583,88

Restes à Réaliser N	423 388,00	Restes à réaliser N	295 228,00
<b>Total (cumulé + RAR)</b>	638 993,04	<b>Total (cumulé + RAR)</b>	725 416,92

Résultat cumulé 86 423,88

## Il est proposé à l'assemblée délibérante

- D'APPROUVER le Compte Administratif et Compte de Gestion 2010 « Communal » tel que présenté ci-dessus.

*M. HERMET dit qu'il y a plus d'une Commune qui aimerait avoir de semblables résultats.*

*M. le Maire répond que oui en effet mais il faut en profiter car, à son avis, cela ne va pas durer.*

**VOTE : UNANIMITE**

## 5°) - Affectation du résultat Commune 2010

*M. Jean VAQUETTE donne lecture du résultat.*

Conformément à l'article L.2311-5 du CGCT il convient de procéder à la reprise totale du résultat de l'exercice précédent.

Vu la délibération n°2010-19 du 22 mars 2010 relative à l'adoption du budget primitif 2010 Communal,

Vu la délibération n°2010-58 du 15 novembre 2010 relative à l'adoption du budget supplémentaire 2010 Communal,  
Vu la délibération n°2011-14 du 29 mars 2011 relative à l'adoption du compte administratif 2010 Communal,

**Il est proposé au Conseil d'Administration de délibérer afin**

- **D'APPROUVER** la reprise du résultat 2010 au compte R002 tel que présenté ci-dessous.

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Résultat de l'exercice N-1	92 435.24
R002 Résultat de l'exercice antérieur	173 865.22
Résultat à affecter	266 300.46
Report en fonctionnement R002	266 300.46
Solde d'exécution N-1	214 583.88
Solde RàR N-1	-27 616.00
Excédent de financement	186 967.88
Affectation en réserves R 1068	0.00

- **L'ADOPTION** de la décision modificative n°1 joint à la présente.

**VOTE : UNANIMITE**

**6°) - APARE - Convention d'accueil Chantier Jeunes**

*Mme Denise L'HERMITTE donne lecture de la délibération.*

Le présent rapport a pour principal objectif d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'accueil de l'association APARE chargé de la réalisation du chantier jeune 2010.

La commune accepte d'accueillir dans le cadre de la politique régionale de la jeunesse, le chantier de bénévoles organisé par l'association APARE, qui consiste à la restauration du rempart du château. Ce chantier se déroulera du 23 juillet au 20 août 2011.

**Il est proposé à l'assemblée de délibérer afin**

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer la convention avec l'association APARE  
➤ **D'INSCRIRE** la dépense au budget

*M. le Maire demande à M. HERMET si ces jeunes pourront bénéficier à nouveau de l'hébergement  
M. HERMET répond que oui mais qu'il désire organiser une rencontre entre le Conseil d'Administration de l'IMPA et les responsables de cette association afin de mieux se connaître afin de pouvoir développer un système de partenariat puisque l'IMPA a pour vocation de sociabiliser les jeunes jusque et au-delà du niveau Européen puisque l'an passé nous avons eu un jeune venant de Turquie, au moment de cette rencontre il conviendra M. le Maire et les Conseillers Municipaux qui voudront bien participer.*

**VOTE : UNANIMITE**

## 7°) - Exonération 2 mois de loyer

*M. Jean VAQUETTE donne lecture de la délibération.*

Le présent rapport a pour principal objectif l'exonération de deux mois de loyer pour le bail de l'épicerie.

Il est proposé à l'assemblée de délibérer afin

- D'EXONERER de deux mois le loyer de l'épicerie.

*M. Jean VAQUETTE a demandé à M. le Maire de lire cette délibération car il connaît bien l'historique de ce genre de demande. L'épicerie est un bâtiment communal qui a gardé son bail commercial depuis 1996. Tous les petits commerçants on demandé à bénéficier d'avantages. En 1996 il nous a été demandé par le Bar Tabac une terrasse supplémentaire pour développer son activité commerciale et drainer les visiteurs vers le village. Concernant l'Epicerie le premier commerçant a été exonéré de 3 mois le deuxième de 2 mois le troisième a bénéficié d'une modification de bail commercial pour tous commerces. Nous avons donc l'habitude d'aider les gens à s'installer A toutes les personnes qui nous ont consulté pour la taxe professionnelle nous avons fait un courrier, la décision étant antérieure à 1995, en plus étant situés dans une zone revitalisée rurale, ils ont été exonérés pendant 2 ans de taxe professionnelle. Il est donc logique et juste que nous faisons encore ce geste.*

**VOTE : UNANIMITE**

## 8°) - Demande DETR 2011 - Aménagement Services Technique

*M. Maurice VANSCHEEUWYCK donne lecture de la délibération.*

La présente délibération a pour principal objectif de solliciter les services de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2011.

Il est nécessaire de construire un mûr de soutènement dans l'enceinte du Centre Technique Municipal.

Le plan de financement prévisionnel est arrêté comme suit :

### DEPENSES

Les travaux MO et matériaux HT	12 239,37 €
--------------------------------	-------------

### FINANCEMENT

Etat – DETR (40%)	4 900,00 €
Commune – Autofinancement	7 339,37 €

**Il est proposé à l'assemblée de délibérer afin**

- **DE RETENIR** l'opération « Aménagement Services Techniques » et notamment la construction d'un mur de soutènement.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à présenter ce dossier dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2011

*M. Maurice VANSCHEEUWYCK précise qu'il s'agit d'un mur situé près des ateliers, pour sécuriser par rapport à la route.*

**VOTE : UNANIMITE**

## 9°) - Demande DETR 2011 - Reprise EU «La Gourrègue»

*M. Maurice VANSCHEEUWYCK donne lecture de la délibération.*

La présente délibération a pour principal objectif de solliciter les services de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2011.

Il est nécessaire de reprendre une conduite de collecte des eaux usées au lieu dit « La Gourrègue ».

Le plan de financement prévisionnel est arrêté comme suit :

### DEPENSES

Les travaux MO et matériaux HT	15 025,00 €
--------------------------------	-------------

### FINANCEMENT

Etat – DETR (40%)	6 000,00 €
Commune – Autofinancement	9025,00 €

**Il est proposé à l'assemblée de délibérer afin**

- **DE RETENIR** l'opération « Reprise EU la Gourrègue ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à présenter ce dossier dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2011

*M. Maurice VANSCHEEUWYCK précise qu'il s'agit d'une conduite d'eau usée qui est à même le sol et qu'il faut enterrer.*

**VOTE : UNANIMITE**

## 10°) - Demande DETR 2011 - Mur du cimetière

*M. Maurice VANSCHEEUWYCK donne lecture de la délibération.*

La présente délibération a pour principal objectif de solliciter les services de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2011.

La municipalité souhaite améliorer l'aspect extérieur du cimetière suite à son extension au cours des années 90.

Le plan de financement prévisionnel est arrêté comme suit :

**DEPENSES**

Les travaux MO et matériaux HT	13 447,84 €
--------------------------------	-------------

**FINANCEMENT**

Etat – DETR (40%)	5 380,00 €
Commune – Autofinancement	8 067,84 €

**VARIANTE ?**

**DEPENSES**

Les travaux MO et matériaux HT	11 733,13 €
--------------------------------	-------------

**FINANCEMENT**

Etat – DETR (40%)	4 700,00 €
Commune – Autofinancement	7 033,13 €

**Il est proposé à l'assemblée de délibérer afin**

- **DE RETENIR** l'opération « Mur du cimetière ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à présenter ce dossier dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2011

*M. Jean VAQUETTE demande quelle est la différence entre la première proposition et la variante*

*M. VANSCHEEUWYCK répond qu'une proposition est avec une T.V.A. à 5,5% et l'autre avec une T.V.A. à 19.6 %, c'est cette dernière qui a été retenue.*

**VOTE : UNANIMITE**

**Fait à SILLANS LA CASCADE**

**Le 29 Mars 2011 – La Secrétaire :**

**Jacqueline FORMENTI**